

et déterminantes et prévalent
laquelle l'acceptation sans
réserves.

OUS



Siège Social : 354, rue de la Haute Folie - BP 30373
50003 SAINT LÔ CEDEX
02 33 91 00 70

Génération "tout compris" : qualité, conseils et prix.
S.N.C. au capital de 3 588 570€ • SIREN 379 992 282 RCS Coutances
SIRET 379 992 282 00234 • N° TVA FR 72 379 992 282 • APE 4621 Z

Service logistique 02 33 91 00 75
Service comptabilité 02 33 91 00 81

N° Agrément : BN00363

pour l'activité distribution de produits phytopharmaceutiques à des professionnels

Votre contact : Adresse point de contact :

GAUZINS Patrice 16 Le bourg
Tél : 04-71-46-18-64 - 15600 ROUZIERES
06-86-51-45-68

N° Client : 026254 - N° TVA: FR41440390227

Siret : 44039022700013 - **

Téléphone : 05-65-40-27-08 / 06-80-16-50-62

N° de facture : V1174557 du : 30/04/2025

Appros

GAEC LE TILLEUL DE PARAMELLE

90 allée du tilleul de paramelle
46210 ST CIRGUES

Réf. Affair
N° Comm
Réf. Com

MERCI DE CONTACTER VOTRE CONSEILLER COMMERCIAL POUR LUI FOURNIR LES INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR L'ACHAT DE PRODUITS
PHYTOSANITAIRES

FACTURE DE VENTE

7701009

PJT1.4C

Réf	Désignation	Unité	Quantité	PU brut HT	Remise Ligne	PU net HT	Montant HT	TVA
BL1665621 - Fait par ESTIVAL Guillaume le 30/04/2025								
01682	Dégrippant DEGRIPPANT ULTRA - Aérosol 500 mL	Unit.	1,000	5,15		5,15	5,15	2
TOTAL BON HT(hors RPD, CVO et Ecotaxes)							5,15	
TOTAL HT(hors RPD, CVO et Ecotaxes)							5,15	

La commande qui fait l'objet du présent bon de livraison et/ou de la présente facture, est régie par les conditions générales de vente émanant de AGRILEADER, figurant sur <https://www.agrileader.fr/content/3-egv> y compris leur clause de réserve de propriété et leur clause attributive de juridiction et de droit applicable. Il est rappelé au client qu'il doit impérativement vérifier la destination et les conditions d'utilisation des produits qu'il a achetés à leur réception, ainsi qu'avant leur utilisation ou consommation.

RIB AGRILEADER --> IBAN : FR76 3002 7160 4600 0221 8980 159 / BIC : CMCIFRPP / BANQUE BSD - CIN

Nouveau : consultez le suivi de votre commande et retrouvez toutes vos factures dans votre espace personnel sur www.agrileader.fr et cliquez sur Mon compte (en haut à droite)

les pénalités de retard sont égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40%

Papier à détacher et joindre à votre règlement :

Date : 30/04/2025

No Client : 026254

Fact. : V1174557

Ech. : 30/04/2025

Acompte : 0,00

Reste à payer 6,18€

Envoyez vos règlements à Agrileader :
354, rue de la Haute Folie - BP 30373
50003 SAINT LÔ CEDEX

VENTILATION DE LA T.V.A.				TOTAL H.T.	5,15
Code	Assiette	Taux	Montant	T.V.A.	1,03
2	5,15	20,00	1,03		
Règlement par CHEQUE au 30/04/2025				TTC.	6,18€
					Page 1 / 1